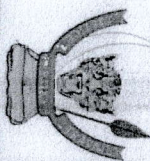


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

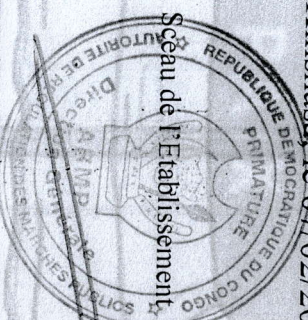
ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°023/2025

A LA SOCIETE A1 BUILDERS SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 018/GOUV/P.LBA/2024, conclu avec la Province du Lualaba/Ville de Kolwezi pour un montant total hors taxe de dollars américains vingt-sept millions six cent nonante sept mille quatre cent vingt-cinq, vingt centimes (USD 27 697 425,20) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent nonante trois mille huit cent quatre-vingt-un, nonante huit centimes (USD 193 881,98), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 07/02/2025.

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général